

**Une avancée mondiale inédite pour la protection des glaciers:
une motion portée par des acteurs français adoptée à 97 % par l'UICN**

Le **Congrès Mondial de la Nature de l'UICN 2025**, qui s'est conclu la semaine dernière à Abu Dhabi, a marqué une étape majeure pour la **protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires dans le monde**. Reprenant les travaux du projet **Ice&Life**¹ coordonné par Marge Sauvage en partenariat avec ASTERS - CEN74, et notamment les propositions formulées par le glaciologue Jean-Baptiste Bosson dans la prestigieuse revue *Nature* en 2023², une **motion historique** portée par Réserves naturelles de France et soutenue par d'autres membres de l'UICN en France et d'autres pays, a été **adoptée à 97 % par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN)**.

Pour la première fois, la communauté internationale reconnaît officiellement l'importance écologique des glaciers et des écosystèmes qui leur succèdent et, surtout, la nécessité urgente de les protéger.

Des écosystèmes vitaux en danger

Fondamentaux face aux enjeux sans précédents du climat, du cycle de l'eau, de la biodiversité ou de l'habitabilité des territoires² mais menacés par le réchauffement climatique et certaines activités humaines (mines, domaines skiables, infrastructures de production d'énergie), les glaciers et leurs écosystèmes postglaciaires étaient jusqu'ici peu considérés et largement absents des dispositifs de protection tant à l'échelle internationale que locale.

Aussi, l'UICN, en adoptant cette motion inédite, appelle les États membres à :

- **Respecter** leurs engagements climatiques et le cadre fixé par l'**accord de Paris**,
- **Mettre en place des mesures de protection législatives et/ou in situ** (aires protégées) pour préserver les écosystèmes glaciaires et postglaciaires des menaces directes,
- **Soutenir la recherche et la coopération scientifique** pour mieux comprendre et préserver ces écosystèmes fragiles,
- **Éduquer la société civile** aux enjeux de protection des glaciers.

Quelques chiffres clés

- **+1,5 °C** : réchauffement global déjà observé par rapport à l'ère préindustrielle³
- **5%** : c'est le volume que les glaciers du globe ont perdu depuis l'an 2000⁴
- **273 milliards de tonnes/an** : rythme de fonte actuel des glaciers entre 2000 et 2023⁵
- **+18 mm** : élévation du niveau mondial des océans entre 2000 et 2023⁶
- **-70 %** : perte de la surface glaciaire dans les Alpes française depuis ~1850⁷.
- **de 150 000 à 350 000 km²** (soit l'équivalent du Népal ou de la Finlande): taille des écosystèmes qui émergeront du retrait glaciaire sur Terre entre 2020 et 2100 en fonction de l'intensité du dérèglement climatique⁸

¹ <https://www.iceandlife.com/>

² <https://www.nature.com/articles/s41586-023-06302-2>

³ <https://wmo.int/publication-series/state-of-global-climate-2024>

⁴ Consortium international [Glambie](#), *Community estimate of global glacier mass changes from 2000 to 2023. Nature 2025*

⁵ Consortium international [Glambie](#), *Community estimate of global glacier mass changes from 2000 to 2023. Nature 2025*

⁶ Consortium international [Glambie](#), *Community estimate of global glacier mass changes from 2000 to 2023. Nature 2025*

⁷ Ice&Life, détails à venir dans Mourey et al. (in prep).

⁸ Bosson et al.. *Future emergence of new ecosystems caused by glacial retreat. Nature 2023*

Une dynamique impulsée en France

Soutenue, entre autres, par des organisations basées en France, au Chili et au Tadjikistan, cette motion constitue une **avancée historique**, résultat du travail d'un consortium d'acteurs français. Celle-ci reconnaît, en complément des actions d'atténuation du changement climatique, l'importance de protéger ces écosystèmes dans les territoires. La **France s'est engagée en ce sens dès 2023**.

Reprenant les propositions du projet Ice&Life dans la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, la France s'est engagée à **placer sous protection forte l'ensemble de ses écosystèmes glaciaires et postglaciaires d'ici 2030**. Une première concrétisation de cet engagement est en cours dans le Sud du Massif du Mont-Blanc à Bourg-Saint-Maurice grâce au travail de marge sauvage et la tenue de la première Convention d'un Territoire pour les Glaciers.

Un appel à la mobilisation internationale

Au-delà de la fierté d'avoir permis cette avancée collective historique et prometteuse, **ce succès est avant tout symbolique** et il est urgent que la communauté internationale se saisisse de cette opportunité pour accélérer les efforts d'atténuation promus dans le cadre de l'Accord de Paris et développer des mesures ambitieuses concrètes visant à améliorer la protection de ces écosystèmes. Cette motion ouvre la voie à la construction d'un **cadre global pour la protection des glaciers**. marge sauvage, RNF et leurs partenaires appellent désormais les États membres de l'UICN et les grandes institutions internationales à **transformer cette dynamique en engagements opérationnels**.

« En pleine Année Internationale ONU de la Préservation des Glaciers et pour la première fois dans l'agenda international de la protection de la nature, la valeur des glaciers et des écosystèmes postglaciaires et l'urgence à agir en leur faveur sont reconnus grâce à cette motion. Le chemin est encore long vers une application concrète des engagements climatiques comme des protections territoriales mais cette motion marque une avancée majeure et témoigne de la pertinence à oeuvrer collectivement entre acteurs de la société civile, académiques, publiques et privés pour faire bouger les lignes, comme nous le faisons du local à l'international dans le cadre du projet Ice&Life »

Jean-Baptiste Bosson, fondateur et coordinateur de Ice&Life et directeur de marge sauvage

« Réserves naturelles de France fédère plus de 360 réserves, dont plusieurs abritent des glaciers et des écosystèmes postglaciaires directement touchés par le changement climatique. En lien avec les gestionnaires, nous agissons déjà pour suivre, comprendre et préserver ces milieux essentiels, véritables réservoirs d'eau douce et refuges pour la biodiversité. À travers nos coopérations internationales et l'initiative NatureXpairs⁹, nous portons cette ambition au-delà des frontières pour transformer cette reconnaissance en actions concrètes, là où les glaciers disparaissent et où de nouveaux écosystèmes émergent. »

Michel DELMAS, Président de Réserves naturelles de France

« Initiateur du projet Ice&Life, Asters – CEN 74 est un acteur clé dans la protection des glaciers et des écosystèmes postglaciaires. Cet engagement est notamment visible à travers la gestion du glacier de Tré-la-Tête, situé dans la Réserve Naturelle Nationale des Contamines-Montjoie, l'une des neuf Réserves Naturelles gérées par Asters Haute-Savoie. »

Emmanuel MICHAU, Président du CEN Haute-Savoie

La motion votée et le détail des résultats sont annexés au présent communiqué.

⁹ <https://naturexpairs.org/fr/naturexpairs-2/>

Signataires



Rédacteurs.trices de la motion

- Jean-Baptiste Bosson - marge sauvage - Ice&Life - CNPN
- Phillipe Billet - Université Lyon 3 – CNPN – Comité de l'environnement polaire
- Séverine Carrez - Commission Droit et Politiques environnementales CF UICN
- Naïg Cozannet - AFD - Rewilding France
- Bernard Cressens - GT Outre-Mer CF UICN
- Mathieu Cretet - Mountain Wilderness
- Maud Lelièvre - Présidente du comité français de l'UICN
- Marie Lamouille-Hébert - Présidente du GT Montagne - Commission Gestion des écosystèmes - CF UICN - France Nature Environnement Haute-Savoie
- Emmanuel Michau - Président ASTERS - CEN 74 - Réserves Naturelles de France
- Nathalie Morata - Commission Education et Communication CF UICN
- Rossella Pintus - Chargée de mission - DGALN/DEB/ET2
- Marion Poncet - CF UICN
- Jean-Christophe Poupet - GT Montagne CF UICN
- Ludovic Schultz - Directeur du parc national des Écrins
- Christian Schwoehrer - Directeur d'Asters - CEN 74 - Ice&Life - Réserves Naturelles de France
- Michel Delmas - Président de Réserves Naturelles de France
- Marie Thomas - Directrice de Réserves Naturelles de France - Commission aires protégées CF UICN

Contacts presse :

- Marion Sevaz, Responsable plaidoyer, marge sauvage
marion.sevaz@margesauvage.org, 0611537513
- Mathilde Koehl, Chargée de communication, Réserves naturelles de France (RNF)
mathilde.koehl@rnfrance.org, 0609780497

Annexe: Motion 17 pour une protection des glaciers et écosystèmes post-glaciaires

017 Pour une protection des glaciers et écosystèmes post-glaciaires

RAPPELANT que les 270 000 glaciers et les calottes polaires couvrent 10 % des terres émergées, jouent un rôle crucial pour réguler le climat, le niveau marin global, le cycle de l'eau dans de nombreuses régions et accueillent une biodiversité spécifique, influençant profondément le fonctionnement de la planète, la distribution des écosystèmes, des espèces et de ses activités humaines ;

NOTANT que le retrait glaciaire fait émerger de vastes écosystèmes postglaciaires (terrestres, d'eau douce et marins) qui, sans remplacer le rôle unique des glaciers, deviennent des refuges pour la biodiversité, des réservoirs d'eau douce et des puits de carbone dans les régions froides ;

NOTANT que les glaciers font partie de la géodiversité de la planète, possédant une valeur exceptionnelle et que, par conséquent, devraient être correctement protégés et gérés aux niveaux pertinents ;

INQUIETS de l'accélération sans précédent de la fonte des glaciers due à l'intensification du changement climatique d'origine anthropique et des projections scientifiques sur la poursuite de ce phénomène à des niveaux exceptionnels ;

INQUIETS de la destruction ou de la dégradation directe de certains glaciers et écosystèmes postglaciaires par des activités anthropiques (extraction minière, production électrique, loisirs, etc.) portant atteinte à leur évolution et fonctions écologiques ;

RAPPELANT que les glaciers et écosystèmes postglaciaires se trouvent principalement sur des terres appartenant à des entités publiques ou à des communautés locales, et recommandant la prise en compte de leurs croyances et traditions ;

DÉPLORANT que ces écosystèmes soient largement ignorés des politiques de protection de la nature national et que l'essentiel de leur surface se situe en dehors d'aires protégées ;

RECONNAISSANT que l'importance et la protection de ces écosystèmes sont reconnues par le Traité sur l'Antarctique de 1959 et certaines lois nationales depuis 2010 ont contribué à reconnaître et protéger ces écosystèmes ; et

ACCUEILLANT favorablement les initiatives telles que le One Planet - Polar Summit (Sommet polaire « Une planète », 2023) et la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies déclarant 2025 Année internationale de la préservation des glaciers et proclamant la Décennie sur les sciences de la cryosphère (2025-2034) ;

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :

1. EXHORTE les États à respecter leurs engagements climatiques en accélérant sans délai les actions pour atténuer le changement climatique d'origine anthropique et le contenir dans les limites décrit par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris sur le climat.
2. EXHORTE les États et les Membres à :
 - a. anticiper et prévenir les conséquences du changement climatique en renforçant ou mettant en place des mesures efficaces et innovantes de protection in situ des écosystèmes glaciaires et postglaciaires et en respectant et impliquant les communautés locales ; et
 - b. minimiser et, si possible, éviter les activités qui menacent directement l'intégrité, l'évolution et le fonctionnement des glaciers et des écosystèmes postglaciaires, en tenant compte de la nécessité de limiter les risques naturels.
3. INVITE les États et les Membres à renforcer la protection juridique des écosystèmes glaciaires et postglaciaires aux niveaux international, régional et national.
4. ENCOURAGE les États et les Membres à soutenir le fonds des Nations Unies pour la préservation des glaciers.
5. INVITE les Membres et les Commissions à collectivement développer la surveillance à long terme des écosystèmes glaciaires et post-glaciaires et soutenir le partage des connaissances pour sensibiliser le monde entier, notamment en mobilisant et en éduquant les citoyens et les jeunes générations

Annexe: Résultats des votes de la motion 017



Do you adopt Motion 017 entitled For a protection of glaciers and post-glacial ecosystems ?
Adoptez-vous la motion 017 intitulée Pour une protection des glaciers et écosystèmes post-glaciaires ?
¿Adopta la moción 017 cuyo título es Por la protección de los glaciares y los ecosistemas postglaciares ?

Category A / Catégorie A / Categoría A			
YES / OUI / SI	NO / NON	ABST **	

**Abstentions are not counted as votes cast (A32)
**Les abstentions ne sont pas comptées comme suffrages exprimés (A32)
**Las abstenciones no se contabilizan como votos emitidos (A32)

Approved / Approuvée / Aprobada

Category / Catégorie / Categoría B&C			
YES / OUI / SI	NO / NON	ABST **	
</			

**Abstentions are not counted as votes cast (A32)
**Les abstentions ne sont pas comptées comme suffrages exprimés (A32)
**Las abstenciones no se contabilizan como votos emitidos (A32)

Approved / Approuvée / Aprobada